



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 10 décembre 2015
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contégat

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 35/2015 concernant

Modifications des statuts des SITSE relatifs à l'épuration, au 2^{ème} but optionnel y compris l'acceptation de l'augmentation du plafond d'emprunt, la mise à jour du texte de certains articles et l'abrogation des articles traitant de l'épuration dans notre règlement communal;

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission ad hoc

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 35/2015 par

19 OUI - 0 NON - 1 ABSTENTION

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 10 décembre 2015

Le Président
Pascal Contégat



La Secrétaire
Déborah Pernet